Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 23 septembre 2014 à 20 heures 00.

#### ORDRE DU JOUR

### I. SEANCE PUBLIQUE.

### Finances.

- C.P.A.S. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1/2014 Approbation.
- 2. Fabrique d'Eglise de Resteigne Budget 2015 Approbation.
- 3. Fabrique d'Eglise de Tellin Compte 2013 Approbation.
- 4. Fabrique d'Eglise de Tellin Budget 2015 Approbation.
- 5. Fabrique d'Eglise de Tellin Modification budgétaire Exercice 2014 Approbation.
- 6. Fabrique d'Eglise de Bure Budget 2015 Approbation.
- 7. Service zonal de secours 2015 Fixation de la clef de répartition du coût zonal entre les communes adhérentes.
- 8. Financement des services d'Incendie Redevances définitives des communes protégées de la classe Z Approbation.

### Fabrique d'Eglise.

- 9. Fabrique d'Eglise de Grupont Remplacement de membres manquants.
- 10. Fabrique d'Eglise de Grupont Démission et remplacement de la présidente.
- 11. Fabrique d'Eglise de Grupont Renouvellement de la petite moitié du Conseil de Fabrique d'Eglise de l'Eglise Approbation.

#### Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 23 septembre 2014 à 20 heures 00.

#### ORDRE DU JOUR

### **Environnement.**

- 12. GAL Caution solidaire ouverture ligne de crédit Prolongation.
- 13. GAL Convention de partenariat et de mise à disposition de vélos électriques Approbation.

### Travaux

- 14. Réfection de la rue Saint-Joseph à TELLIN Approbation état d'avancement 5 FINAL état final.
- 15. Aménagement de trottoirs rue de Saint-Hubert à TELLIN dans le cadre du "Plan trottoirs 2011". Approbation état d'avancement 4 FINAL état final Communication.
- 16. Réfection de la voirie rue Val des Cloches à TELLIN Approbation des conditions et du mode de passation Communication.
- 17. Réfection de la voirie rue Val des Cloches à TELLIN Approbation de l'attribution Communication.
- 18. Installation d'un système de surveillance du fonctionnement du site de production d'eau de la Commune de Tellin Approbation de l'attribution et des conditions Communication.
- 19. Réseau de distribution d'eau de TELLIN : Plan Interne d'Urgence et d'Intervention 2014 Approbation Ratification.

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 23 septembre 2014 à 20 heures 00.

#### ORDRE DU JOUR

- 20. Acquisition d'un appareil de détection des fuites d'eau Approbation des conditions et du mode de passation Communication.
- 21. Demande d'emprises de 46ca en pleine propriété à réaliser dans les parcelles cadastrées Tellin 1ère Division section A, numéros 949V, 1202 et 591N4 appartenant à la Commune de Tellin et une emprise de 3a 22ca dans les parcelles cadastrées Tellin 1ère Division section A, numéros 949V, 764A, 1202 et 591N4, en sous-sol Ratification.
- 22. Ecole fondamentale de TELLIN : Extension d'un bâtiment scolaire et rénovation partielle Approbation d'avenant 1 Communication.

# **Police**

- 23. Sécurité Règlement général de police et Vade-mecum d'organisation d'évènement Décision Approbation.
- 24. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière rue de Han et rue de Belvaux dans le cadre des travaux relatifs au Plan de Déplacement Scolaires du Collège d'Alzon à Bure.

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 23 septembre 2014 à 20 heures 00.

#### **ORDRE DU JOUR**

## Héraldique

25. Armoiries, sceau et drapeau communaux – Décision finale

## II. HUIS-CLOS.

# Action en Justice

26. Affaire Editus – Action en Justice – Appel – Ratification

### **Enseignement**

- 27. Situation rentrée scolaire 2014-2015 Affectations Communication.
- 28. Personnel enseignant Perte de charge Cours de psychomotricité Ratification.
- 29. Personnel enseignant Perte de charge Cours de seconde langue Ratification
- 30. Personnel enseignant Cours de psychomotricité Désignation à titre temporaire (2) Ratification.
- 31. Personnel enseignant Demande de congé Ratification (2)
- 32. Personnel enseignant Désignation à titre temporaire Maître spécial de morale Ratification.
- 33. Personnel enseignant Désignation d'une puéricultrice APE pour l'implantation de Bure Ratification.

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 23 septembre 2014 à 20 heures 00.

#### ORDRE DU JOUR

- 36. Personnel enseignant Désignation d'une puéricultrice APE pour l'implantation de Resteigne Ratification.
- 37. Personnel enseignant Demande d'interruption de carrière Ratification
- 38. Personnel enseignant Désignation à titre temporaire d'un maître de religion catholique Ratification.

Fait à Tellin, le 12 septembre 2014

Par le Collège:

La Directrice Générale,

A. LAMOTTE.

e Bourgmestre,

P. MAGNETTE

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :

- le jeudi 18/09/2014
  - de 14 à 16 hrs;
  - de 17 à 19 hrs.